

Acte n°2023-31

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 17 novembre 2023,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** le décret 2022-513 du 8 avril 2022 relatif à la sécurité numérique du système d'information et de communication de l'Etat et de ses établissements publics ;
- Vu** les Statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Démarche d'homologation de sécurité du système d'information

Les membres du conseil d'administration sont informés du lancement de la démarche d'homologation de sécurité du système d'information, conformément au document joint en annexe.

Fait à Lyon, le 20 novembre 2023
La Présidente

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 24 novembre 2023
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 24 novembre 2023